



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
9 rue Dulcie September – 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 – Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

COMITÉ POUR LA PAIX
TOURNON-TAIN
M.M.P.T.
36 quai Gambetta
07300 TOURNON-sur-RHÔNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité avec les populations Kurdes au Rojava Arrêt de l'agression d'Erdogan contre les populations kurdes

Le 20 janvier 2018, l'armée turque a franchi la frontière de la Syrie pour attaquer plusieurs villages kurdes dans la région d'Efrin au Rojava.

Après avoir réduit son peuple au silence en mettant en prison des milliers de journalistes, avocats, élus du peuple, enseignants et après avoir limogé des dizaines de milliers de fonctionnaires, le Président Erdogan viole la frontière d'un pays riverain pour s'attaquer à la population qui y réside.

Aucune protestation n'a été émise par ce que l'on appelle, souvent à contresens, la « communauté internationale ».

Aucun membre de l'OTAN n'a protesté contre les agissements de leur allié, la Turquie, qui possède la deuxième armée de leur organisation, selon ses membres.

Les preuves ont été apportées du soutien de la Turquie aux milices terroristes multiples en Irak et en Syrie notamment. Celles-ci avaient agi principalement contre la population kurde, souvent en lien avec l'armée turque. Leur défaite militaire explique sans doute que maintenant c'est directement à l'armée turque de « finir le travail ».

Bien plus, le Président Macron a reçu en grande pompe le Président Erdogan en France il y a une semaine. Pour ajouter au cynisme, ce voyage coïncide avec la commémoration du 5^{ème} anniversaire de l'assassinat de 3 militantes kurdes à Paris : la justice française a désigné comme commanditaires probables les services secrets turcs, en lien donc avec les plus hautes autorités de l'État.

Se prévalant de cette rencontre, Erdogan s'est senti les mains libres pour mener ces attaques.

Le gouvernement ne pouvait donc pas rester silencieux. Aussi à la demande de la France, le Conseil de sécurité se réunira ce jour, lundi 22 janvier 2018.

Il doit exiger l'arrêt immédiat de toute opération militaire, le retrait sans conditions des troupes turques derrière la frontière internationale, et prendre au besoin des sanctions tout en épargnant la population déjà très éprouvée. Nous demandons la libération immédiate des milliers de prisonniers politiques. Nous demandons au Tribunal Pénal International d'ouvrir une action contre Erdogan pour le juger pour ce qui représente au moins un crime contre l'humanité.

Nous demandons enfin à notre pays de geler tous les projets industriels et commerciaux en cours avec la Turquie et de prendre les sanctions qui s'imposent contre ce gouvernement.

Le mode d'administration qui a été mis en place par les kurdes au Rojava est un exemple d'administration démocratique : on comprend que ce soit intolérable pour Erdogan et ses alliés. La solution au problème kurde, dont le peuple est séparé entre 4 pays, est une des clés du retour à la paix dans cette région du monde. Nous devons nous mobiliser à cet effet.

A Saint-Ouen, le 22 janvier 2018

Le Mouvement de la Paix